Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 7 juin 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 juin 2021

2021 PP 51-1 Convention relative à la mission d'appui de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris à la campagne nationale de vaccination.

Monsieur Nicolas NORDMAN, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le projet de délibération, en date du 18 mai 2021, par lequel M. le Préfet de police soumet à son approbation la convention relative à la mission d'appui de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris à la campagne nationale de vaccination.

Sur le rapport présenté par M. Nicolas NORDMAN, au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, relative à la mission d'appui de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris à la campagne nationale de vaccination pour faire face à la propagation du coronavirus en France et du soutien financier de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC).

Article 2 : Le Préfet de police est autorisé à signer ladite convention.

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO